

## **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

### **5.12.11. GRILLE PATRIMONIALE**

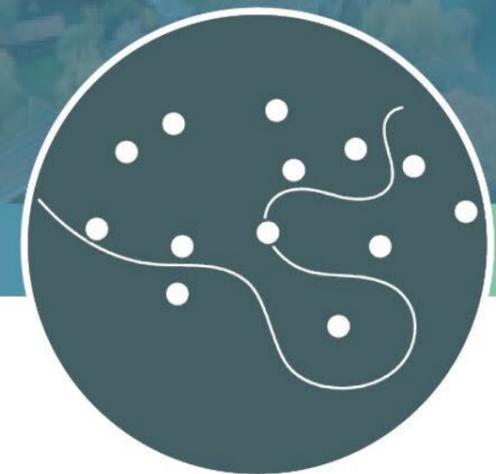
#### **COMMUNE DE VILLIERS-SUR-MARNE**

Établissement Public Territorial

Paris Est Marne&Bois (EPT 10)

PADD débattu le 07 décembre 2021

PLUi approuvé le 12 décembre 2023



## SOMMAIRE

<b>Pour la commune de Villiers-sur-Marne .....</b>	<b>3</b>
1. Patrimoine bâti protégé au titre du Code de l'urbanisme .....	3
1.1. Liste des éléments de patrimoine bâti remarquable repérés : .....	7
2. Patrimoine naturel protégé au titre du Code l'Urbanisme .....	34
2.1. Liste des éléments de patrimoine naturel remarquable repérés : .....	35

## Pour la commune de Villiers-sur-Marne

### 1. Patrimoine bâti protégé au titre du Code de l'urbanisme

#### Règle générale :

- Se référer aux dispositions de l'article 12 (Règles relatives aux bâtiments et éléments particuliers protégés et remarquables) des règlements de zone (5-2 à 5-11)

#### Règles particulières selon les typologies des bâtis protégés :

Ces règles s'ajoutent à la règle générale précisée plus haut et s'appliquent aux bâtis protégés qui relèvent d'une des typologies suivantes (**renseignée dans la colonne « époque et type de construction »**) :

#### **1/ Maison bourgeoise= MB**

Dispositions générales

Toute modification peut être interdite si elle porte atteinte à la composition générale et aux proportions de ces constructions. Tout projet de modification comprendra une analyse du bâti spécifique pour identifier précisément les éléments patrimoniaux.

- Les éléments à valeur patrimoniale ne peuvent être détruits ni entièrement, ni partiellement, sauf en cas de péril ou dans le cadre d'un projet global de mise en valeur.

- Ces bâtiments seront conservés et restaurés en utilisant des matériaux similaires à ceux d'origine, ou des matériaux durables et qualitatifs qui s'harmonisent avec l'existant.

- La surélévation est généralement interdite, sauf si elle ne porte pas atteinte à la qualité volumétrique de l'ensemble.

- Les extensions sont autorisées sous réserve du respect de la typologie initiale et de l'inscription du bâtiment dans son environnement. Celles-ci ne doivent pas être trop visibles depuis l'espace public.

L'ajout d'éléments techniques tels que panneaux solaires, paraboles, ventilations est strictement interdit en façade ou en toiture visible depuis le domaine public.

#### Eléments de façade :

En cas de ravalement, la totalité de la façade doit être traitée.

- Le ravalement tiendra compte des matériaux employés et visera à maintenir ou retrouver l'aspect des matériaux d'origine.

- Les dispositions d'origine, la pierre de taille ou brique apparente, meulière, enduit traditionnel ou décoratif, détails en bois, pierre, brique, céramique...avec leurs aspects et mises en oeuvre spécifiques doivent être conservées.

- L'isolation par l'extérieur n'est pas autorisée.

- Les menuiseries devront être remplacées à l'identique si elles ne peuvent pas être restaurées.

- Les dispositifs d'occultation récents peu qualitatifs sont à éviter, dans la mesure du possible, pour retrouver la cohérence initiale.

- Les ferronneries d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées ou remplacées à l'identique ou traitées de façon simple et réalisées avec des matériaux qualitatifs les plus cohérents possibles avec le bâtiment d'origine.

#### Eléments de toiture :

Les modifications de volume de toiture ne sont pas autorisées, sauf si la modification ne nuit pas à la mise en valeur du bâti.

- Les lucarnes d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées.

- Les nouvelles lucarnes sont autorisées à condition de respecter la typologie du bâtiment (lucarnes à fronton, à capucine, oeil de boeuf...).

Néanmoins la pose de fenêtres de toit implantée discrètement pourrait être autorisée s'ils ne sont implantés que sur un seul rang horizontal, axés sur une baie existante ou sur un trumeau.

Clôtures :

Les clôtures doivent être considérées comme faisant partie intégrante de l'ensemble architectural bâti. - Les clôtures d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées. En cas d'impossibilité, elles feront l'objet d'une reconstruction cohérente au dessin soigné et réalisée avec des matériaux pérennes et qualitatifs.

**2/ Villa de villégiature= VV**

**Dispositions générales**

Toute modification peut être interdite si elle porte atteinte à la composition générale et aux proportions de ces constructions. Tout projet de modification comprendra une analyse du bâti spécifique pour identifier précisément les éléments patrimoniaux. - Les éléments à valeur patrimoniale ne peuvent être détruits ni entièrement, ni partiellement, sauf en cas de péril ou dans le cadre d'un projet global de mise en valeur.

-Ces bâtiments seront conservés et restaurés en utilisant des matériaux similaires à ceux d'origine, ou des matériaux durables et qualitatifs qui s'harmonisent avec l'existant.

- La surélévation est généralement interdite, sauf si elle ne porte pas atteinte à la qualité volumétrique de l'ensemble.

- Les extensions sont autorisées sous réserve du respect de la typologie initiale et de l'inscription du bâtiment dans son environnement. Celles-ci ne doivent pas être trop visibles depuis l'espace public.

L'ajout d'éléments techniques tels que panneaux solaires, paraboles, ventilations est strictement interdit en façade ou en toiture visible depuis le domaine public.

Eléments de façade :

En cas de ravalement, la totalité de la façade doit être traitée.

- Le ravalement tiendra compte des matériaux employés et visera à maintenir ou retrouver l'aspect des matériaux d'origine.

- Les dispositions d'origine, la pierre de taille ou brique apparente, meulière, enduit traditionnel ou décoratif, détails en bois, pierre, brique, céramique...avec leurs aspects et mises en oeuvre spécifiques doivent être conservées. - L'isolation par l'extérieur n'est pas autorisée. - Les menuiseries devront être remplacées à l'identique si elles ne peuvent pas être restaurées. - Les dispositifs d'occultation récents peu qualitatifs sont à éviter, dans la mesure du possible, pour retrouver la cohérence initiale.

- Les ferronneries d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées ou remplacées à l'identique ou traitées de façon simple et réalisées avec des matériaux qualitatifs les plus cohérents possibles avec le bâtiment d'origine.

Eléments de toiture :

Les modifications de volume de toiture ne sont pas autorisées, sauf si la modification ne nuit pas à la mise en valeur du bâti. - Les lucarnes d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées. - Les nouvelles lucarnes sont autorisées à condition de respecter la typologie du bâtiment (lucarnes à fronton, à capucine, oeil de boeuf...). Néanmoins la pose de fenêtres de toit implantée discrètement pourrait être autorisée s'ils ne sont implantés que sur un seul rang horizontal, axés sur une baie existante ou sur un trumeau.

Clôtures :

Les clôtures doivent être considérées comme faisant partie intégrante de l'ensemble architectural bâti. - Les clôtures d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées. En cas d'impossibilité, elles feront l'objet d'une reconstruction cohérente au dessin soigné et réalisée avec des matériaux pérennes et qualitatifs.

**3/ Pavillon et petite villa = PPV**

**Dispositions générales**

Toute modification peut être interdite si elle porte atteinte à la composition générale et aux proportions de ces constructions. Tout projet de modification comprendra une analyse du bâti spécifique pour identifier précisément les éléments patrimoniaux. - Les éléments à valeur patrimoniale ne peuvent être détruits ni entièrement, ni partiellement, sauf en cas de péril ou dans le cadre d'un projet global de mise en valeur.

-Ces bâtiments seront conservés et restaurés en utilisant des matériaux similaires à ceux d'origine, ou des matériaux durables et qualitatifs qui s'harmonisent avec l'existant.

- La surélévation est généralement interdite, sauf si elle ne porte pas atteinte à la qualité volumétrique de l'ensemble.

- Les extensions sont autorisées sous réserve du respect de la typologie initiale et de l'inscription du bâtiment dans son environnement. Celles-ci ne doivent pas être trop visibles depuis l'espace public.

L'ajout d'éléments techniques tels que panneaux solaires, paraboles, ventilations est strictement interdit en façade ou en toiture visible depuis le domaine public.

**Eléments de façade :**

En cas de ravalement, la totalité de la façade doit être traitée. - Le ravalement tiendra compte des matériaux employés et visera à maintenir ou retrouver l'aspect des matériaux d'origine.

- Les dispositions d'origine, la pierre de taille ou brique apparente, meulière, enduit traditionnel ou décoratif, détails en bois, pierre, brique, céramique... avec leurs aspects et mises en oeuvre spécifiques doivent être conservées. - L'isolation par l'extérieur n'est pas autorisée. - Les menuiseries devront être remplacées à l'identique si elles ne peuvent pas être restaurées. - Les dispositifs d'occultation récents peu qualitatifs sont à éviter, dans la mesure du possible, pour retrouver la cohérence initiale. - Les ferronneries d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées ou remplacées à l'identique ou traitées de façon simple et réalisées avec des matériaux qualitatifs les plus cohérents possibles avec le bâtiment d'origine.

**Eléments de toiture :**

Les modifications de volume de toiture ne sont pas autorisées, sauf si la modification ne nuit pas à la mise en valeur du bâti. - Les lucarnes d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées.

- Les nouvelles lucarnes sont autorisées à condition de respecter la typologie du bâtiment (lucarnes à fronton, à capucine, oeil de boeuf...). Néanmoins la pose de fenêtres de toit implantée discrètement pourrait être autorisée s'ils ne sont implantés que sur un seul rang horizontal, axés sur une baie existante ou sur un trumeau.

**Clôtures :**

Les clôtures doivent être considérées comme faisant partie intégrante de l'ensemble architectural bâti. - Les clôtures d'origine seront conservées dans la mesure du possible et restaurées. En cas d'impossibilité, elles feront l'objet d'une reconstruction cohérente au dessin soigné et réalisée avec des matériaux pérennes et qualitatifs.

**4/ Immeuble de rapport- IR**

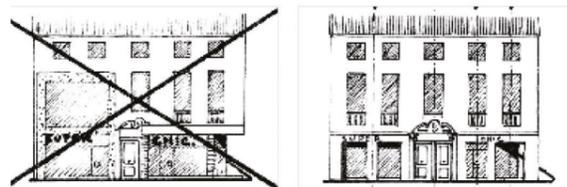
**Requalification des façades :**

Conserver les matériaux apparents, pierres de taille, moellons de meulières ou briques dans leur aspect d'origine : éviter de les recouvrir d'un quelconque revêtement, enduit ou peinture. Lavage des supports à pression modulée avec addition d'un détergent de PH neutre contre les salissures et d'un fongicide-algicide contre les microorganismes (mousses, champignons, ...). Si l'état du support le nécessite, les matériaux tels que moellons calcaires ou briques feront l'objet de l'application d'un reminéralisant pour redonner des qualités minérales au support. Piochage et rejointoiement des joints à l'aide d'un mortier adapté à base de chaux aérienne.

Garder les parties enduites quand elles existent en jouant sur les contrastes de couleur entre surfaces planes et détails d'encadrements, bandeaux ou corniches. Utiliser des enduits adaptés au support et d'aspect lisse (gratté ou taloché fin) ou des peintures minérales. Conserver, entretenir ou reconstituer tous les décors de façade de l'immeuble. Préserver le rythme, la dimension et l'aspect original des portes et baies ainsi que les dispositifs de protection et d'occultation qui les accompagnent (garde-corps et persiennes). Attention notamment à ne pas réduire le clair de vitrage par des menuiseries trop épaisses (type PVC) et éviter la pose de volets roulants.

**Façades et devantures commerciales :**

Pour tenir compte de la façade dans laquelle les devantures s'insèrent : - Respecter l'axe des percements et la structure porteuse de l'immeuble. - Attention à ne pas cacher ou empiéter sur le bandeau qui sépare le rez-de-chaussée du 1er étage.



**Surélévations :**

La surélévation d'un immeuble modifie considérablement l'équilibre de la façade, notamment dans le cas de petits collectifs.

Dans le cas d'une surélévation dans le même plan que la façade, deux attitudes sont possibles :

- le contraste avec l'original en optant pour un style contemporain,

- la reprise du même style que celui de l'immeuble,

Dans les deux cas, rechercher un dialogue par les matériaux et les couleurs au niveau de l'ensemble de la façade. Si la surélévation est en retrait par rapport à la façade, il sera plus aisé de ne pas trop perturber la composition originale, elle pourrait donc être privilégiée quand cela est possible. Le profil en gradins obtenu permet en outre de donner aux logements un prolongement extérieur.

## **5/ Équipement -E**

### **Dispositions générales**

Ensemble urbain composé de plusieurs entités aux fonctions diverse, l'enjeu est de maintenir l'unité des ensembles.

- Les caractéristiques urbaines et architecturales tant que paysagères sont à préserver.
- Les implantations existantes des ensembles (alignements ou reculs) devront être préservées.
- Toute modification de façade ponctuelle sur une construction devra répondre d'une logique d'ensemble et ne pas dénaturer le site.
- Les travaux de restauration devront être respectueux des matériaux et des techniques de construction utilisés lors de sa réalisation et permettre une lecture homogène de l'ensemble bâti.
- En cas de ravalement, la totalité de la façade doit être traitée, ce sur l'ensemble de l'unité foncière.
- Les travaux d'extension et de réhabilitation sont autorisés à condition de ne pas dénaturer la cohérence avec les autres constructions de l'ensemble concerné.
- L'isolation par l'extérieur ne peut être autorisée que si la façade ne comporte aucun décor et aucune maçonnerie qualitative visible.
- Les interventions en surélévation ne pourront être envisagées qu'après une étude très fine des possibilités en regard des spécificités patrimoniales de l'ensemble bâti. (Elle pourrait par exemple être envisagée partiellement ou à l'arrière moins visible depuis l'espace public). - La démolition totale ou partielle d'un bâtiment semble à priori difficile voir interdite.

### **Requalification des façades**

Conserver les matériaux apparents, pierres de taille, moellons de meulières ou briques dans leur aspect d'origine : éviter de les recouvrir d'un quelconque revêtement, enduit ou peinture.

Lavage des supports à pression modulée avec addition d'un détergent de PH neutre contre les salissures et d'un fongicide-algicide contre les microorganismes (mousses, champignons, ...). Si l'état du support le nécessite, les matériaux tels que moellons calcaires ou briques feront l'objet de l'application d'un reminéralisant pour redonner des qualités minérales au support. . Piochage et rejointoiement des joints à l'aide d'un mortier adapté à base de chaux aérienne. Garder les parties enduites quand elles existent en jouant sur les contrastes de couleur entre surfaces planes et détails d'encadrements, bandeaux ou corniches. Utiliser des enduits adaptés au support et d'aspect lisse (gratté ou taloché fin) ou des peintures minérales. Conserver, entretenir ou reconstituer tous les décors de façade de l'immeuble. Préserver le rythme, la dimension et l'aspect original des portes et baies ainsi que les dispositifs de protection et d'occultation qui les accompagnent (garde-corps et persiennes). Attention notamment à ne pas réduire le clair de vitrage par des menuiseries

## **6/ Maison de Bourg et de Ville accolée et alignée= MBVa**

### **Requalification des façades**

Conserver les matériaux apparents, pierres de taille, moellons de meulières ou briques dans leur aspect d'origine : éviter de les recouvrir d'un quelconque revêtement, enduit ou peinture.

Lavage des supports à pression modulée avec addition d'un détergent de PH neutre contre les salissures et d'un fongicide-algicide contre les microorganismes (mousses, champignons, ...). Si l'état du support le nécessite, les matériaux tels que moellons calcaires ou briques feront l'objet de l'application d'un reminéralisant pour redonner des qualités minérales au support. . Piochage et rejointoiement des joints à l'aide d'un mortier adapté à base de chaux aérienne. Garder les parties enduites quand elles existent en jouant sur les contrastes de couleur entre surfaces planes et détails d'encadrements, bandeaux ou corniches. Utiliser des enduits adaptés au support et d'aspect lisse (gratté ou taloché fin) ou des peintures minérales. Conserver, entretenir ou reconstituer tous les décors de façade de l'immeuble. Pour tenir compte du registre des façades, bien respecter les axes des percements de l'existant. Attention à bien maintenir les effets de modénatures comme le bandeau ou appui filant qui sépare le rez-de-chaussée du 1er étage. Préserver le rythme, la dimension et l'aspect original des portes et baies ainsi que les dispositifs de protection et d'occultation qui les accompagnent (garde-corps et persiennes). Attention notamment à ne pas réduire le clair de vitrage par des menuiseries trop épaisses (type PVC) et éviter la pose de volets roulants.

### **Surélévations :**

La surélévation d'un bâti existant modifie considérablement l'équilibre de la façade, notamment dans le cas d'édifice constituant un front bâti sur rue. Dans le cas d'une surélévation dans le même plan que la façade, deux attitudes sont possibles : - le contraste avec l'original en optant pour un style contemporain ; - la reprise du même style que celui de l'immeuble.

Dans les deux cas, rechercher un dialogue par les matériaux et les couleurs au niveau de l'ensemble de la façade.

1.1. Liste des éléments de patrimoine bâti remarquable repérés :

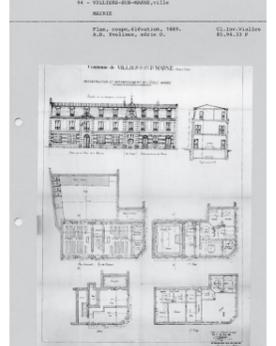
Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	1	AR 338	8 rue Maurice Berteaux	Équipement (E) Deuxième moitié du XIXe siècle	Non	Matériaux du gros-œuvre : meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; brique ; fer ; verre ; enduit partiel. Matériaux de la couverture : tuile mécanique Typologie de plan : plan symétrique Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 2 étages carrés Partie d'élévation extérieure : Élévation ordonnancée Typologie de couverture : Toit à longs pans ; croupe ; Emplacement, forme et structure de l'escalier : Escalier dans-œuvre ; escalier tournant à retours avec jour. Bati présent sur la vue aérienne de 1921.	Pensionnat construit dans la 2e moitié du 19e siècle par un entrepreneur de Saint-Maur-des-Fossés. En 1926, la commune l'achète et il devient l'école publique Léon Dauer (Paul DAUER étant un ancien maire de Villiers entre 1925 et 1930. Une partie de l'ancien parc est revendu.  <u>Fiche du Ministère de la Culture établie en 1986.</u>	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	2	AP 218	31 rue Louis Lenoir	Maison de Bourg et de Ville alignée/ accolée (MBVa) aujourd'hui équipement public: (Musée Émile Jean)	Non	Musée Emile Jean, ancienne bâtisse dont certains éléments sont probablement issus de l'ancienne demeure seigneuriale du 17eme siècle transformée ensuite en ferme au début du 18eme siècle. Destructures partielles de la demeure seigneuriale et transformations importantes des bâtiments restant en 1863 et 1894 (belvédère) racheté en 1959 par la ville (personnages phares : Guillaume Budé, fondateur du Collège de France). Source : « Villiers sur Marne Son devenir » par Société Historique de Villiers sur Marne et de la Brie française 1981.	Bati présent sur la vue aérienne de 1921 une partie possiblement sur carte de 1900.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	3	AP 228	5 Rue Guillaume Budé	Équipement (E) Du XIVe au début XXe siècle	Non	L'église et son clocher, sa construction est signalée vers 1205. Le premier clocher du XIVe est remanié au XVe après la guerre de Cent ans. Elle fut rebâtie après les guerres de religion et remaniée complètement en 1904 par l'entrepreneur Charles QUERU. (Source Mérimée Ministère de la Culture)  <a href="http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR11/IA00028141/index.htm">http://www2.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR11/IA00028141/index.htm</a>  Eglise Saint-Denis-et-Saint-Christophe dédiée en 1501. Sans doute reconstruite vers le milieu du 16 <sup>e</sup> siècle, à l'exception du clocher du 14e siècle. Seconde dédicace en 1690. Nouvelle reconstruction, sauf le clocher, en 1902 par l'architecte communal Charles Queru. Cimetière transféré une 1ère		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
							<p>fois en 1832 rue du Buy, puis en 1864 à l'emplacement actuel</p> <p>Milieu d'implantation pour le domaine Inventaire : En ville Partie constituante non étudiée : cimetière. Auteur de l'édifice : Queru Charles (maître de l'œuvre - architecte communal). Description : Matériaux du gros-œuvre en Meulière ; calcaire ; moellon Matériaux de la couverture en Ardoise Typologie de plan : plan allongé Description de l'élévation intérieure : 2 vaisseaux Typologie du couvrement : Voûte d'ogives Typologie de couverture : toit en pavillon ; toit à longs pans ; pignon couvert</p>			
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	4	AS 252	Rue de l'Hôtel de ville,	Maison Bourgeoise (MB) 1873	Non	<p>Description : Matériaux du gros-œuvre en meulières ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; brique ; enduit Matériaux de la couverture en ardoises Typologie de plan de type : plan régulier Description de l'élévation intérieure Sous-sol ; 1 étage carré ; étage de comble Partie d'élévation extérieure : Élévation ordonnancée. Typologie de couverture : Toit à longs pans brisés ; croupe. Emplacement, forme et structure de l'escalier : escalier dans-œuvre ; escalier tournant à retours avec jour</p>	<p>Bati présent sur la vue aérienne de 1921, actuelle mairie, ancienne propriété Le Vraux. <a href="#">Fiche Mérimée établie en 1984</a></p> <p>Demeure construite en 1873 par Victor Guillemin, architecte ; devient mairie en 1922, lorsque la précédente mairie, 2 place de l'église devient une poste.</p>	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	 
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	5	AO 69	28 rue des chapelles	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	<p>Mixité de construction : façade en pierre, chaînage d'angle en briques rouges Boiseries apparentes Toiture quatre pans, tuilage mécanique et châssis de toit Marquise signalant l'entrée</p>	<p>Bati présent sur la vue aérienne de 1921 Maison individuelle en retrait de la rue, clôture en fer forgé avec soubassement en pierre</p>	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	6	AO 51	16 rue des Courts Sillons	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe siècle	Oui	<p>Maison en briques rouges d'inspiration flamande qui aurait été bâties par un architecte belge pour M. Détrimont (propriétaire du 17 avenue de l'Isle), après 1880 (CF « Villiers méconnu » par Daniel Poisson p.45).</p>		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
							Il y aurait 4 maisons de ce type sur la ville : seules 3 existent encore, les numérotations dans cette rue semble avoir changé, ce serait les n° 19 et 16bis aujourd'hui et le n° 9 rue du Général Gallieni.			
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	7	AP 141	19 rue des Courts Sillons	Maison bourgeoise (MB) Fin XIXe	Non	Il y aurait 4 maisons de ce type sur la ville : seules 3 existent encore, les numérotations dans cette rue semble avoir changé, ce serait les n° 19 et 16bis aujourd'hui et le n° 9 rue du Général Gallieni.	Bati présent sur la vue aérienne de 1921. Maison en briques rouges d'inspiration flamande qui aurait été bâtie par un architecte belge pour M.Détrimont (propriétaire du 17 avenue de l'Isle), après 1880 (CF « Villiers méconnu » par Daniel Poisson p.45).	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	8	AN 140	146 rue du Général de Gaulle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe/ début XXe siècle	Non	Façade en meulière, encadrement de fenêtre en pierre Avant-toit, épi de faitage et toiture en ardoise. Boiserie apparentes, lucarnes Garde-corps en bois	Bati présent sur la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	9	AO 119	15 rue du Bois Saint-Denis	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe/ début XXe siècle	Non	R+2 Façade en meulière Encadrement de fenêtre en pierre et briques rouges Bowwindows au RDC, garde-corps en bois peints en blancs Avant-toit (charpente visible) toiture en tuile	Bati présent sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	10	AP 237	2 place de l'Eglise	Equipement (E) 1842 et 1890	Non	L'ancienne mairie : première maison commune qui fut achevée en 1842. Elle abritait l'école des garçons, l'appartement de l'instituteur et la salle de réunion. Les bâtiments furent agrandis en 1890 date que l'on distingue gravée dans le fronton d'angle. Est occupé ensuite par la Poste à partir de 1922. Aujourd'hui Centre Municipal d'Arts Claude Debussy Un bâti présent sur carte 1810 en cet emplacement mais de formes différentes certainement postérieur ?	Bien présent sur carte de 1900. Une fiche Mérimée existe.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	 
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	11	AP 240	1 place Remoiville	Immeuble de Rapport (IR) 1932	Non	Bâtiment construit en 1932 (inscription sur la façade). Fiche Mérimée établie en 1986.  Architecte Andriot Pierre (maître de l'œuvre) Description : Matériaux du gros-œuvre : brique ; enduit ; béton. Description de l'élévation intérieure : sous-sol ; 5 étages carrés. Partie d'élévation extérieure : élévation ordonnancée. Typologie de couverture : terrasse Emplacement, forme et structure de l'escalier. Escalier dans-œuvre ; escalier tournant à retours avec jour		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	 
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	12	AS 263	25 rue Louis Lenoir	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe/ début XXe siècle	Oui	Présent sur la vue aérienne de 1921.  Décor Art Déco en façade d'angle. Cela semble avoir été construit sur une base plus ancienne ou dans un ensemble préexistant ?		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	13	AR 336	12 rue Maurice Berteaux	Maison	Non	R+4 +comble Façade en meulière, encadrement de fenêtre en briques de couleur beige. Garde-corps en fer forgé, persiennes métalliques peintes en blanches Toiture zinc et tuiles	Immeuble en front de rue, RDC commercial	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	14	AP 51	5 rue Marthe Debaize	Immeuble de Rapport (IR) Fin XIXs avant 1900	Non	R+2 Façade en meulière, encadrement de fenêtre en briques rouges. Emmarchements signalant l'entrée	Présent sur la vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	15	AP 16	47 rue du Général de Gaulle	Immeuble de Rapport (IR) Fin XIXs début XXs	Non	R+3+comble Façade en meulière Chainage d'angle et encadrement de fenêtre (fronton triangulaire) en briques Persiennes métalliques, garde-corps en fer forgé Toiture à deux pans, châssis de toi, tuile	Emplacement d'un bâti présent sur carte 1810 certainement reconstruit ultérieurement fin 19es ou début 20es, emplacement présent sur la carte 1900 également.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	16	AO 13 AO 14 AO 15 AO 16 AO 17 AO 18	120-128 rue du Général de Gaulle	Maison de Bourg et de Ville alignée et accolée (MBVa) Avant 1921	Oui	Série de bâtiments constituant front bâti sur rue du Général de Gaulle jusqu'au n°132 implanté en retrait à la même époque.	Bâti présents sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	17	AS 283	4 rue de l'Hôtel de Ville	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1949	Oui	Présente avec sa voisine n°6 qu'à partir de 1949 en vue aérienne. Les deux maisons sont quasi identiques elles ont dû être construites en même temps.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	18	AS 282	6 rue de l'Hôtel de Ville	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1949	Oui	Présente avec sa voisine n°6 qu'à partir de 1949 en vue aérienne. Les deux maisons sont quasi identiques elles ont dû être construites en même temps.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	19	AS 265 AS 268	21-23 rue Louis Lenoir	Immeuble de Rapport (IR) Fin XIXs	Non	R+2 et R+4 Façade en meulière, soubassement en parement de pierre Corniches et bandeaux en briques Travail d'ornementation en brique sur façade	Bâti présents sur la vue aérienne de 1921.  La rue Louis Lenoir aurait été percée entre 1860 et 1876 (son appellation date)	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

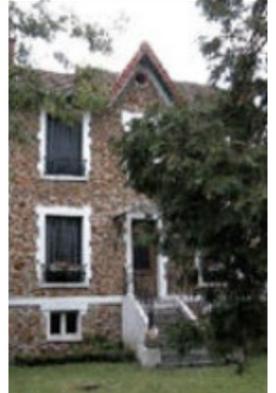
Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
							Toiture à deux pans, lucarnes	de 1944, avant elle se nommait rue de la Station et rue du Poilu).		
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	20	AS 281	1bis rue Maginot	Maison bourgeoise (MB) Fin XIXe/ début XXe siècle	Non	Maison en retrait de la rue, avec son jardin entouré d'un haut mur en pierre. Façade en meulière Encadrement en pierre blanche Toiture en zinc, lucarnes	Bâtiment présent sur la vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	21	AR 335	2bis rue Mentienne	Maison	Non	R+1 Façade en meulière Encadrement de fenêtre en briques rouges, chaînage d'angle Persiennes métalliques et garde-corps en fer forgé Toiture à deux pans, tuilage mécanique		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	22	AO 34	25 rue des Chapelles	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1+comble Façade en meulière Encadrement de fenêtre et chaînage d'angle en briques rouges Marquise et emmarchements signalant l'entrée Garde-corps en fer forgé Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Bati présent sur la vue aérienne de 1921 Clôture en fer forgé, soubassement en pierre	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	23	AO 51	16 bis rue des Courts Sillons	Maison	Non	Façade en briques rouges Corniches et encadrements de fenêtre Pignon escalier, toiture ardoise Persiennes métalliques	Maison singulière	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	24	AO 117	13 rue du Bois Saint-Denis	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+1+comble Façade meulière Encadrement de fenêtre en brique Fenêtre singulière : œil de bœuf Garde-corps en fer forgé	Bati présent sur le plan de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	25	AI 398	17 avenue du Gros Chêne	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Bâtisse remarquable Façade en briques rouge Bandeau et chaînage d'angle en pierres blanches Façade en arrondie surélevé d'un balcon, garde-corps colonne Toiture à pans, tuilage mécanique	Bati présent sur le plan de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	26	AI 187	28 Av. des Elzévir	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+1+comble Mixité de construction : façade en enduit et bardage bois Avant-toit couvrant une terrasse en R+1, travail de ferronnerie sur la toiture Persiennes en bois peintes en rose	Bati présent sur le plan de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	27	AE 13	28, rue des Châtaigniers	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+1+comble Façade enduit, travail de moulures Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Bati présent sur le plan de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

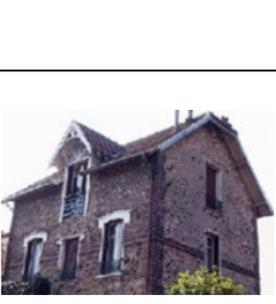
Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	28	AE 35	31 rue des Châtaigniers	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1949	Non	Façade en meulière Boiseries apparentes et travaillées en arc de cercle Toiture à deux pans, tuiles Persiennes métalliques	Présent sur vue aérienne de 1949	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	29	AE 311	35 rue Combault	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1949	Non	R+2 Façade en meulière Bowwindow au RDC Persiennes métalliques et garde-corps en fer forgé Marquise et emmarchement signalant l'entrée Épi de faitage, toiture en tuile	Présent sur vue aérienne de 1949	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	30	AI 124	7 avenue du Gros Chêne	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1949	Non	R+1 (+demi-niveau, comble) Façade en meulière Encadrement de fenêtre en pierre Marquise en emmarchement signalant l'entrée Toiture à pans, tuilage mécanique	Présent sur vue aérienne de 1949 avec son jardin (tracés)	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	31	AE 126	35 rue du Général Joubert	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Façade en briques Bandeaux et fronton de fenêtre en briques rouges Toiture à pans (quelques décrochés), tuilage mécanique, épi de faitage	Présent sur la carte et la vue aérienne 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	32	AI 195	40, avenue du Lac	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+1 Façade crépit rose Encadrement fenêtre, travail de mosaïque, rosasse Garde-corps en fer forgé de couleur bleu Persiennes métalliques Marquise en emmarchement signalant l'entrée  Maison en retrait de la rue, jardin et clôture en fer forgé	Présent sur la carte e 1933 et sur la vue aérienne de 1949. Cette villa s'inspire de la Maison Bourgeoise sans tout à fait répondre à ses critères notamment par rapport à la toiture à 4 pans.  Implanté dans le bois de Gaumont elle doit dater du début du 20e siècle. Elle a dû faire l'objet d'un enduit extérieur qui perturbe la	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
								lisibilité de ces caractéristiques patrimoniales.		
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	33	AE 348	43 rue des Mousquetaires	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+2 Façade en meulière Encadrement de fenêtre et chainage d'angle en briques Corniches Toiture en zinc, lucarnes	Présent sur la carte et la vue aérienne 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	34	AD 115	3 avenue des Peupliers	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Architecture singulière Façade en meulière Chainage d'angle en pierre blanche Boiseries apparentes, avant-toit (charpente visible), toiture à pans ardoise	Présent sur vue aérienne de 1932, sur la carte de 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	35	AD 210	22 rue Alexis Quirin	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+3 Façade en meulière Bandeaux horizontaux et fronton en arc (encadrement de fenêtre) Toiture à pans, tuilage mécanique	Présent sur la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	36	AH 161	6 rue Camille Roy	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1949	Non	R+1 (comble) Façade en meulière Encadrement de fenêtre en pierre blanche Garde-corps fer forgé Emmarchements signalent l'entrée	Bâti présent sur vue aérienne de 1949	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	37	AL 322	7 rue Gaston Béraut	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2 Façade en meulière Corniche Persiennes métalliques Marquise signalant l'entrée Toiture ardoise, lucarnes	Bâti présent sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	38	AL 160	11 bis rue Lamartine	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Façade meulière Boiseries apparentes Avant-toit, épi de faitage, toiture en tuile	Si n°11 bis sur parcelle AL160 => alors présent sur la carte et la vue aérienne 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	39	AL 312	12 rue Montmartre	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2 (comble) Façade en meulière Fronton de fenêtre (travail en mosaïque) Balcon, garde-corps en fer forgé Pignon escalier Avant-toit (charpente visible) Toiture en pans, ardoise, épi de faitage	Bati présent sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	40	AM 4	4, rue de l'Union	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2 Façade en meulière Bandeau et encadrement de fenêtre en pierre blanche Toiture en tuile, épi de faitage Garde-corps en bois	Bati présent sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	41	AL 270	1, villa Jeanne d'Arc	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Façade en meulière Encadrement de fenêtre, chaînage d'angle Ouverture/baie singulière Cordeaux soutenant un balcon Avant-toit (charpente visible), toiture en tuile	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	42	AT 168	21bis, rue de Coeuilly	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2 Façade meulière Chaînage d'angle et encadrement de fenêtre en pierre blanche Avant-toit, boiserie apparentes, toiture en ardoises	La maison du n°21bis est présente sur la vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	43	AN 217	26, rue Gaston Béraut	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Façade en pierre, traitement des bandeaux en briques rouges Travail de mosaïque Avant-toit, lucarnes, tuilage mécanique	Bati présent sur la vue aérienne de 1921  La maison a dû être rallongée récemment entre 1979 et 1986.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	44	AT 158	19, chemin des Lyonnnes	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1 Façade en meulière Chaînage d'angle en brique Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Bati présent sur la vue aérienne de 1921  D'autres maisons dans la rue pourraient être intégrés au titre des bâtiments protégés.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	45	AT 153	21, chemin des Lyonnnes	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1 Façade en meulière Chaînage d'angle en brique Toiture à deux pans en tuile Marquise signalant l'entrée	Bati présent sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	46	AT 637	22, avenue des Marronniers	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Façade en meulière Bandeau travaillé en mosaïque Toiture tuile, boiseries apparentes, épi de faitage Emmarchement signalant l'entrée	Bati présent sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	47	AT 647	8, rue du Général Leclerc	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	R+2+comble Façade en pierre Ornementation mosaïque Fronton arqué en briques Toiture à deux pans, lucarnes	Bati présent sur la vue aérienne de 1921. Réunis avec l'ensemble des maisons du voisinage (n° 4 et 6 de la même rue) cela constitue un ensemble urbain cohérent.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	48	AT 704	14, rue du Général Leclerc	Maison	Non	R+2 + combles imitation mansarde en zinc. Parement de façade avec pierres apparentes, chaînage d'angle en enduit.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	49	AT 601 AT 602	7-9, avenue des Marronniers	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	R+2+comble Façade meulière Bandeau, corniche pierre blanche Toiture à quatre pans, ardoises	Bati constitué de deux maisons jumelées présentes sur la vue aérienne de 1921.  Plusieurs autres maisons de la rue pourraient être intégrées à l'inventaire du PLU, rue typique qui a gardé beaucoup de ses caractéristiques des lotissements de la période	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	50	AT 608	21, avenue des Marronniers	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	R+2 Façade meulière Encadrement de fenêtre en pierre blanche Boiserie toiture travaillé en arc, toiture à deux pans, tuilage mécanique	Bati constitué de deux maisons jumelées présentes sur la vue aérienne de 1921.  Plusieurs autres maisons de la rue pourraient être intégrées à l'inventaire du PLU, rue typique qui a	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
								gardé bcp de ses caractéristiques des lotissements de la période.		
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	51	AV 538	49, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Non	R+1+comble Façade en meulière Encadrement de fenêtre en brique Marquise signalant l'entrée Toiture en tuile Garde-corps en fer forgé	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	52	AS 33	22, rue du Général de Gaulle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Intérêt patrimonial : Un exemple remarquable d'architecture de la villégiature au milieu de son grand jardin.  Complexité des toitures et richesse des éléments décoratifs (linteaux travaillés, tour ronde, lucarnes, perrons à l'avant et à l'arrière, bandeaux horizontaux, encadrements de fenêtres appareillages d'angles, etc.).  Matériaux : meulière, zinc, ardoise, etc. Clôtures anciennes à mur bahut et grilles ou murs de pierre. Importante extension côté ouest.	Maison de villégiature, dite « villa Boieldieu » du nom du compositeur (1175-1834) qui vécut à cette adresse avant la construction de cette villa par M. ONFFRAY (maire de Villiers entre 1888 et 1892). La construction semble dater de la 1 <sup>ère</sup> moitié du XIXe siècle. Visible sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	53	AS 192	9, rue du Général Gallieni	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Oui	Façade en brique rouge Corniche, pignon à gradins Fronton arqué (fenêtre)	Bâti présent sur la vue aérienne de 1921.  Maison en briques rouges d'inspiration flamande qui aurait été fait bâtir par M. Détrimont après 1880 par un architecte belge (CF Villiers méconnu par Daniel Poisson p.45). Il y en aurait eu 4 sur la ville : les maisons des n°22 et 24 rue des Courts Sillons ont été démolis. Il n'en reste donc plus que deux, celle-ci et celle du 17 rue des Courts Sillons (en fait 16 bis).	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	54	AS 438 AS 439	41, rue du Général Galliéni	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1+demi-niveau Façade en brique et chaînage d'angle en pierre blanche Travail de moulure, corniche Toiture zinc, lucarnes	Bâti présent sur la vue aérienne de 1921 avec toiture différente (2 pans).	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	55	AS 37	45 rue du Général Galliéni	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1933	Non	Façade en meulière Chaînage d'angle en pierre blanche Fronton et encadrement de fenêtre travaillé en brique rouge Garde-corps en fer forgé, persiennes métalliques	Présente sur la carte et la vue aérienne de 1932 et 1933. La maison a très certainement déjà été très remaniée (toiture, extension à l'arrière)	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	56	AS 209	2, rue du Closeau	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2+comble Façade en meulière Encadrement de fenêtre en brique Marquise et emmarchement signalant l'entrée Toiture à deux pans, tuile	Bâti présent sur vue aérienne de 1921 (toiture modifiée autour des années 40/50).	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	57	Ax 215	14, route de Champigny	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1 (comble) Façade en pierre grise Encadrement de fenêtre en brique Avant-toit (charpente visible), toiture ardoise	Bâti présent sur vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	58	AS 218	16, rue du Closeau	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2 Façade en meulière Bandeau en brique Boiserie en arc, épi de faitage Toiture à deux pans, tuilage mécanique Emmarchement signalant l'entrée	Bâti présent sur vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

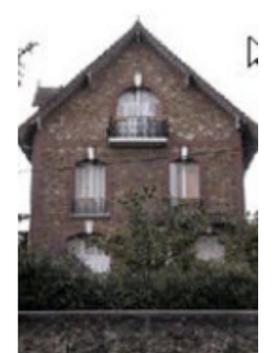
**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	59	AS 243	11, rue Léon Dauer	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Architecture singulière, décroché de façade et de toiture. Façade en meulière Encadrement de fenêtre en brique Avant-toit, toiture en tuile Emmarchement et garde-corps en bois signalent l'entrée	Bati présent sur vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	60	AS 56 AS57	32-34, rue Léon Dauer	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	R+2+comble Façade en meulière, encadrement de fenêtre en pierre blanche Toiture en tuile, châssis de toit	Bati présent sur vue aérienne de 1921. Maison jumelée	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	61	AS 58	34, rue Léon Dauer	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2 Façade en pierre Fronton arqué en brique Toiture à pans, tuilage mécanique Garde-corps en fer forgé	Bati présent sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	62	AS 1	40, rue Léon Dauer	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1+comble Façade en meulière Fronton de fenêtre Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Bati présent sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	63	AS 166	14, avenue Henry Dunant	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Façade en meulière, encadrement de fenêtre Emmarchement, marquise signalant l'entrée Toiture en deux pans, tuile, châssis de toit	Bati présent sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	64	AS 191	7, rue du Général Gallieni	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+2+comble Façade en meulière Chainage d'angle, encadrement de fenêtre en pierre blanche Emmarchements et avancée de toit signalant l'entrée Toiture en tuilage mécanique, châssis de toit	Bati présent sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	65	AS 200	15, rue du Général Gallieni	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Non	.R+2 Façade en meulière, encadrement de fenêtre et chaînage d'angle en brique Toiture en extrusion, à deux pans, tuilage mécanique Baie et ouverture singulières : œil de bœuf	Bati présent sur vue aérienne de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	66	AS 245	33, rue du Général Gallieni	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1921	Non	Ouvertures et baies singulières Façade enduit Toiture en zinc, lucarnes	Bati présent sur vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	67	AS 247	35, rue du Général Gallieni	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	R+2+comble Façade en meulière Bandeau, chaînage d'angle et encadrement de fenêtre en briques rouges Toiture en extrusion, charpente visible, toiture à deux pans, tuile Garde-corps en fer forgé Emmarchement et marquise signalant l'entrée	Bâti présent sur la carte de 1900	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	68	AS 251	39, rue du Général Gallieni	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1+comble Façade en meulière Avant-toit, toiture à deux pans, tuilage mécanique	Bati présent sur vue aérienne de 1921.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	69	AR 23	1, rue Gutenberg	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	Bati présent sur vue aérienne de 1921.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	70	Ax 54 55	90-92, rue Jean Jaurès	Maison	Oui	Façade en pierre Encadrement de fenêtre Chaînage d'angle en brique Toiture à deux pans, avant-toit, tuilage mécanique Marquise et emmarchement signalant l'entrée	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933. Maisons jumelées. Avec les maisons voisines elles constituent un ensemble cohérent.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	71	AX 56	94, rue Jean Jaurès	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1 Façade meulière Bandeau travaillé en brique Toiture à deux pans, tuilage mécanique Marquise et emmarchement signalant l'entrée	Le n°94 est présent sur la carte et la vue aérienne de 1933. Avec les maisons voisines elles constituent un ensemble cohérent.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	72	AX 57	96, rue Jean Jaurès	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	R+1 Façade meulière Bandeau travaillé en brique Toiture à deux pans, tuilage mécanique Marquise et emmarchement signalant l'entrée		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	73	AR 94	49 rue Jean Jaurès	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	74	AR 653	3, rue Jules Ferry	Équipements patrimoniaux/ Équipement (E) 1903	Non	Description : Matériaux du gros-œuvre : meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; brique ; enduit partiel. Matériaux de la couverture : tuile mécanique. Typologie de plan : plan symétrique.  Description de l'élévation intérieure : sous-sol ; 2 étages carrés ; Partie d'élévation extérieure : élévation ordonnancée ; Typologie de couverture : toit à longs pans ; croupe ; Emplacement, forme et structure de l'escalier Escalier dans-œuvre ; escalier tournant.	École publique Jules Ferry, construite en 1903 (Cour et logement). Fiche Mérimée établie en 1983 : Ancienne Ecole de filles.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	75	AR 60	27 bis, rue de la république	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Oui	Façade en meulière, encadrement de fenêtre en briques rouge Décroché de toiture, tuilage mécanique Persiennes métalliques	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	76	AR 284	6, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Oui	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	77	AR 118	7, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Présente sur la vue aérienne de 1921  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	78	AR 269	10 bis, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Oui	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	79	AR 121 122	13, boulevard Aristide Briand	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe/ début XXe siècle	Oui	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	80	AR 123	15, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	81	AR 266	16, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Oui	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	82	AR 124	17, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	Présente sur la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	83	AR 265	18, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	Présente sur la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	84	AR 125	19, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	Présente sur la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	85	AR 264	20, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	Présente sur la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	86	AR 126 AR 147	21-23, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Oui	Présente sur la vue aérienne de 1921.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	87	AR 630	24, boulevard Aristide Briand	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Oui	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.  Dans la rue plusieurs maisons similaires témoignent du lotissement du domaine du Château Moderne en 1897. Cela constitue un ensemble intéressant et appréciable.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	88	AR 130	8-10, rue Pierre Curie	Maison	Non	Maison de ville, façade en meulière Encadrement de fenêtre en pierre blanche Marquise et emmarchement signalant l'entrée Toiture en pans, tuilage mécanique	Présente sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	89	AR 295 AR 634	3-5, rue du Maréchal Foch	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1933	Oui	Façade meulière Chainage d'angle en brique Corniches, fronton arqué Persiennes métalliques Marquise et emmarchement signalant l'entrée	Ce sont 2 maisons sur 2 parcelles différentes présentes sur la carte de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	90	AR 347	10, rue du Marchal Foch	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Architecture singulière, ouverture/baie : oeil de bœuf Façade en pierre grise Corniches Avant-toit, charpente visible Garde-corps en bois	Bâti présent sur vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	91	AR 378	4, rue Marie Louise	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1921	Non	Façade en meulière Chainage d'angle et encadrement de fenêtre en pierre blanche. Travail de mosaïque sur la façade Balcon, garde-corps en fer forgé Toiture à pans, tuile Emmarchement signalant l'entrée de la bâtisse	Bâti présent sur vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	92	AR 62	27, rue de la République	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1921	Non	R1+comble Grandes ouvertures, garde-corps en fer forgé Fronton triangulaire au-dessus des fenêtres Toiture à quatre pans, tuilage mécanique, épi de faitage	Présente sur la vue aérienne de 1921	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	93	AC 86	Avenue Montrichard	Équipements Patrimoniaux/Équipement (E) 1891	Non	Une fiche Mérimée existe. Parc ; cour ; chapelle ; Sanatorium construit en 1891 pour enfants tuberculeux sur une partie de l'ancien domaine du désert Description de l'élévation intérieure Sous-sol ; 1 étage carré ; étage de comble Plan régulier Élévation ordonnancée. Typologie de couverture : Toit à longs pans ; croupe ; toit à longs pans brisés Emplacement, forme et structure de l'escalier Escalier dans-œuvre ; escalier tournant à retours avec jour. (Documentation publication Société Historique de Villiers-sur-Marne et de la Brie française 1963 n°2 pages 21 ;30).  Le sanatorium est inauguré par Felix Faure juste avant la fin du XIXe siècle. Il fut construit pour accueillir les enfants tuberculeux.	Construction autour de 1891. Ancien sanatorium	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	94	AI 378	158, rue du Général de Gaulle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	Architecture singulière : tour. Façade en enduit Avant-toit charpente visible, lucarnes Toiture en ardoise, épi de faitage	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	95	AI 10	160, rue du Général de Gaulle	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+2 Façade en meulière Chainage d'angle et encadrement de fenêtre en pierre blanche Corniche Toiture en pans, lucarnes, ardoise, épi de faitage	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	96	AI 23	170, rue du Général de Gaulle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	Grande demeure. Façade en meulière Chainage d'angle en pierre blanche Fronton arqué (fenêtre) travaillé en brique et mosaïque Ornementation présente sur le pignon Balcon, garde-corps fer forgé Toiture à pans, ardoises	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932.  La parcelle a été divisée en plusieurs lots et construite à l'arrière.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	97	AK 73	11, rue du 8 mai 1945	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+2 Façade en pierre Chainage d'angle et encadrement de fenêtre en briques Toiture à pans, boiserie en arc apparente Garde-corps en fer forgé (corbeau de soutien pour le balcon), persiennes métalliques	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	98	AK 36	17, avenue de l'Isle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	Description : Matériaux du gros-œuvre ; Meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille ; enduit ; Matériaux de la couverture en ardoises. Description de l'élévation intérieure : Sous-sol ; 1 étage carré ; étage de comble.  Partie d'élévation extérieure : élévation à travées.  Typologie de couverture : toit à longs pans brisés. Emplacement, forme et structure de l'escalier.  Escalier dans-œuvre ; escalier tournant à retours avec jour. Technique du décor des immeubles par nature. Sculpture ; vitrail ; céramique	Surnommé la Boule d'Or. Présent sur la carte de 1900 Fiche Mérimée établie : Maison construite sous le Second Empire (portrait de Napoléon III en terre cuite) vraisemblablement pour un artiste (portraits de peintres dans médaillons en terre cuite et atelier avec grande verrière au nord aménagé dans les combles).	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	99	AK 42	11 ter, avenue de l'Isle	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+2 (comble) Façade en meulière, bandeaux, chainage d'angle et encadrement de fenêtre en pierre de taille Marquise et emmarchement signalant l'entrée, persiennes métalliques	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	100	AK 58	14, avenue de l'Isle	Maison bourgeoise (MB) Fin XIXe	Non	Bâtisse importante : tour en extrémité Façade enduit, travail de pierre de taille Toiture en pans, ardoise et lucarnes	Présent sur la carte de 1900	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	101	AK 357 358	8 bis, rue du 11 Novembre 1918	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	Façade avec différent niveau. Matériaux : crépit. Bandeaux et encadrement de fenêtre en briques rouges. Travaile de mosaïques en bandeau Toiture à pans, tuilage mécanique, lucarnes épi de faitage	Présent sur la carte de 1900	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	102	AK 281	12, rue du 11 Novembre 1918	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1933	Non	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933.  Elle a dû remplacer la villa des lierres documentés dans les ouvrages.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	103	AK 1, AK 4 et AK 5	31, rue du 11 novembre 1918	Maison bourgeoise (MB) Fin XIXe/ début XXe siècle	Non	Présent en partie sur la carte de 1900 aile rajoutée elle n'est visible qu'en 1957. Photographie p. 74 « Mémoires en images Villiers-sur-Marne » par D. Poisson.  Occupée par des religieuses à la retraite, l'aile avec la chapelle sera construite après 1900.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	104	AK 383	9, avenue de l'Isle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre 1873 et 1880.	Non	Cette référence à une tradition historique nationale, dont les exemples sont nombreux dans les villas des environs de Paris autour des années 1880, est associée à d'autres, plus lointaines.  Les deux ailes situées en retrait de la façade côté cour d'entrée, et en avancé dans la façade côté jardin, reprennent les codes des villas à l'italienne, avec leur toiture en terrasse qui bute contre les pignons de la partie centrale. D'autres détails attirent l'attention. L'ouverture tripartite, par exemple, située au premier étage au-dessus de la porte d'entrée, s'inspire des fenêtres thermales en invitant encore d'autres références historiques.  On retrouve ici une liberté dans le croisement des références, un éclectisme qui est une des caractéristiques de cette architecture de la villégiature. Il s'agit d'un ensemble très représentatif de l'essor du paysagisme en France, lié à l'émergence d'une nouvelle demande.	Cette propriété (ensemble comprenant villa, jardin avec ses fabriques et dépendances) a fait l'objet d'une étude (mené par le CAUE94 en juillet 2019), s'y reporter.  La demeure est représentative de la villégiature francilienne. La partie centrale, avec ses hautes toitures et l'utilisation du contraste entre la brique et les parements unis, évoque des aspects de l'architecture de la première moitié du XVIIe siècle (style néo-Henri IV ou néo-Louis XIII).	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
							Au début du XIXème siècle, les principes du jardin pittoresque de la fin du siècle précédent sont adaptés aux goûts de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie d'affaires qui réinvestissent de grands domaines avec de nouvelles exigences (gestion moins dispendieuse et réduction des moyens d'entretien). Les caractéristiques du genre « paysager » commencent à s'affirmer : - vastes pelouses meublées de massifs et de groupes d'arbres, - longues coulées vertes et perspectives qui dirigent le regard, - fabriques inspirées des créations du siècle précédent, mais sans références littéraires, plus utilitaires et moins coûteuses.			
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine industriel et des activités	105	AK 383	9, avenue de l'Isle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe/début XXe siècle.	Oui	Les deux pavillons, deux pièces de vie servant de salle à manger et cuisine en relation directe avec le jardin et à proximité du potager sous de grands arbres., témoignent des usages du jardin.  Les pièces de vie sont en verre et fer.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine industriel et des activités	106	AK 383	9, avenue de l'Isle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe/début XXe siècle.	Oui	Les deux pavillons, deux pièces de vie servant de salle à manger et cuisine en relation directe avec le jardin et à proximité du potager sous de grands arbres., témoignent des usages du jardin.  Les pièces de vie sont en verre et fer.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	107	AK 76	20, avenue de l'Isle	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	Dans le parc de cette ancienne propriété aujourd'hui disparue ( maison de soin pour personnes âgées actuellement), ce petit édifice semble être un pigeonnier appartenant à l'ancien parc de l propriété.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	108	AK 341	141, rue du Général de Gaulle	Maison bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1932	Non	Présent sur la vue aérienne de 1932, surement antérieur.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE · PATRIMOINE BATI · VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	109	AI 8	156, rue du Général de Gaulle	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+2 Façade en meulière Chainage d'angle et encadrement de fenêtre en briques Toiture à pans, tuilage mécanique Marquise ouvragée	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	110	AK 272	17, rue des Fossés	Équipement (E) Entre fin XIXe et 1932	Non	Présent sur la carte de 1933.  Ancienne école religieuse Sainte Anne, aujourd'hui salle Paroissiale Sainte Anne.		Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	111	AK 51	11, avenue de l'Isle	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+2 Façade meulière Corniche et bandeau horizontal Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	112	AK 48 AK 49	27-29, avenue Lecomte	Pavillon ou Petite Villa (PPV) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+1 Façade travaillée en brique, corniche Persiennes métalliques, garde-corps en fer forgé Marquise ouvragée Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	113	AC 145	58, rue de Noisy	Maison Bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+1+comble Façade en enduit, chainage d'angle en pierre de taille, travail de moulures Toiture à quatre pans, tuilage mécanique	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	114	AK 377	6, rue du 11 novembre 1918	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	R+1+comble Façade en briques rouges, boiseries apparentes Travail de ferronnerie sur la toiture Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Présent sur la carte de 1900 Médaillons représentant deux figures féminines présentes sur la façade	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	115	AK 358	8, rue du 11 novembre 1918	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Fin XIXe	Non	Façade en meulière Fronton de fenêtre Chainage d'angle en briques rouges Avant-toit (charpente visible). Toiture à deux pans, tuilage mécanique	Présent sur la carte de 1900	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	116	AC 90	32, rue du 11 novembre 1918	Maison Bourgeoise (MB) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+1+comble (lucarnes) Façade en pierre blanche Corniches travaillées avec moulures. Chainage d'angle Marquise et emmarchement signalant l'entrée Toiture à quatre pans, tuile	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	117	AC 128	59, rue du 11 novembre 1918	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	R+2 (comble) Façade en meulière Corniches, chainage d'angle. Pignon aveugle Avant-toit (charpente visible), tuilage mécanique	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1932	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	118	AI 277	6, rue du Maréchal Mortier	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Architecture singulière. Façade en meulière avec R+1 enduit et boiseries apparentes Balcon, garde-corps en bois Arche et emmarchement signalant l'entrée Toiture en décrochée, à plusieurs pans, tuilage mécanique	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	119	AL 12	89, avenue André Rouy	Villa éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1933	Non	Façade en pierre Grande ouverture Encadrement de fenêtre en pierre de taille Balcon, garde-corps en colonne	Présent sur la vue aérienne de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

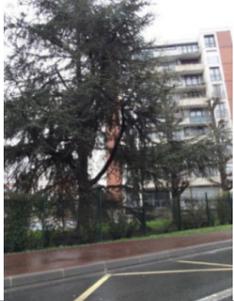
Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Époque et type de construction	Ensemble urbain protégé	Valeur patrimoniale de l'architecture	Particularités	Prescriptions / Préconisations	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Équipements patrimoniaux	120	AI 293	2, rue de Combault	Équipements patrimoniaux/ Équipement (E) 1910	Non	Description. Matériaux du gros-œuvre. Meulière ; moellon sans chaîne en pierre de taille. Matériaux de la couverture. Tuile mécanique. Description de l'élévation intérieure. Étage de soubassement ; 1 étage carré. Typologie de couverture. Toit à longs pans ; pignon couvert ; toit en pavillon. Emplacement, forme et structure de l'escalier. Escalier dans-œuvre	Groupe scolaire Monique et Jean Renon. Fiche Mérimée établie en 1984.  Année de construction autour 1910. Ecole construite en 1910 par Simon, architecte à Villeneuve-Saint-Georges.	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	121	AI 283	2 bis, rue du Maréchal Mortier	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	Façade en meulière Travail ponctuel en brique Toiture en tuilage mécanique, épi de faitage	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	
VILLIERS-SUR-MARNE	Patrimoine du logement des 19 <sup>e</sup> et 20 <sup>e</sup> siècles	122	AI 265	19 Avenue des Mousquetaires	Villa Éclectique et/ou de Villégiature (VV) Entre fin XIXe et 1932	Non	Façade en crépit. Bandeau travaillé en brique Ferronnerie sur la toiture, toiture en deux pans, tuilage mécanique Garde-corps en fer forgé	Présent sur la carte et la vue aérienne de 1933	Se reporter à la règle générale et aux règles particulières	

## **2. Patrimoine naturel protégé au titre du Code l'Urbanisme**

### **Règle générale :**

- Se référer aux dispositions de l'article 16 (Éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique) des règlements de zone (5-2 à 5-11).

2.1. Liste des éléments de patrimoine naturel remarquable repérés :

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	1	AE 335	6 Avenue de la chênaie	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre	Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	2	AE 125	39 avenue du Général Joubert	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré		Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	3	AW 7 AS 472	Route de Champigny N°22 et 24	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre bleu,	Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	4	AX 239	18, chemin des Boutareines	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdre	Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Alignements et groupes d'arbres à protéger	5	AS 95	52, avenue Henri Dunant	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdres	Se reporter à la règle générale	

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	6	AR 97	53 rue Jean Jaurès	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré		Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	7		Angle avenue de l'Isle	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré		Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Alignements et groupes d'arbres à protéger	8	AN 193	10, avenue de l'Europe	Alignement ou groupe d'arbres	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Cèdres	Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	9	AL 270	1 villa Jeanne d'Arc	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré	Pin d'Autriche	Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	10	AB 412	Angle Route de Bry Boulevard Bishop's Stortford	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré		Se reporter à la règle générale	

**PLU INTERCOMMUNAL PARIS EST MARNE&BOIS**

GRILLE PATRIMONIALE • PATRIMOINE BATI • VILLIERS-SUR-MARNE

Commune	Catégorie du PLUi	ID	Cadastre	Adresse	Type d'élément	Motif de l'identification	Essence Particularités	Préconisations / Prescriptions	Photos
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	11	AD 5	Angle rue de Paris Avenue Montrichard	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré		Se reporter à la règle générale	
VILLIERS-SUR-MARNE	Arbre remarquable isolé à protéger	12	AT 645	4-6-8 avenue des Marronniers	Arbre remarquable	Maintien et renouvellement du patrimoine arboré		Se reporter à la règle générale	